

Après avoir soupé très légèrement, il se coucha vers neuf heures, A 11.30 h., les sœurs infirmières allèrent le visiter et lui demandèrent s'il n'avait pas besoin de quelque chose. Après avoir remercié, il dit: "j'ai un peu mal à la tête, quoique j'aie passablement dormi; j'espère encore reprendre le sommeil."

Trois heures après minuit les sœurs gardiennes furent éveillées par un gémissement. Soupçonnant que ces soupirs pouvaient venir de M. Alary, elles se rendirent à sa chambre. Ayant frappé sans obtenir de réponse, elles entrèrent et le trouvèrent couché sur le dos. Avertis, Monseigneur, les deux prêtres et le médecin accoururent aussitôt. Cependant on remarqua un changement dans sa respiration qui n'était plus qu'un râle précipité. Les sœurs s'étaient empressées de lui faire des applications d'eau froide sur la tête et des frictions aux mains et aux pieds. Monseigneur essaya, par des paroles et en lui pressant la main, de réveiller la connaissance du malade: tout fut inutile. Ce prelat dévoué, quoique faible et indisposé dans le moment, voulut administrer lui-même les derniers sacrements à ce prêtre qu'il estimait d'une manière toute particulière. Après lui avoir donné l'absolution, il recommanda à l'assistance de s'unir aux prières de l'église; il les récita avec une onction touchante et une vive émotion. Enfin, à 4 h. a. m. le malade expira en poussant un soupir plus prolongé. Ce cher enfant fut exposé dans une chapelle ardente préparé avec les plus grands soins dans le même salon que l'avait été M. le chanoine Paré.

Le lendemain, Mgr E.-Chs. Fabre, évêque de Montréal, se transporta à la résidence St. Janvier, et régla avec les membres de la famille qui venaient d'arriver tout ce qui regardait la sépulture. Il fut décidé que, le jour même, le corps serait transporté à Ste. Anne-des-Plaines par le convoi du chemin de fer. A 3 p. a. m. les restes mortels de ce zouave de Pie IX et de ce soldat de Jésus-Christ étaient transportés à la station du Sault. Parmi ceux qui suivaient le char funèbre on remarquait les Rév. MM. Rochette, curé de paroisse et I. Roy, son vicaire, deux Rév. Pères Jésuites et deux autres messieurs Prêtres. Ces deux derniers se rendirent jusqu'à Ste. Anne.

P. POULIN, Ptre.

La communauté des Grands possède un magnifique jardin dû à la libéralité des messieurs du Séminaire. Ce lopin de terre, situé à l'angle formé par le bosquet d'érables et l'ancien jeu de paume, nous fut accordé, il y a deux ans, à la suite d'une requête présentée par tous les élèves. Que nos directeurs veuillent bien recevoir ici l'expression publique de notre reconnaissance.

Pour un moment nous avions craint de voir échouer notre demande. Les difficultés paraissaient grandes, nombreuses. Quoique descendants pour la plupart de braves cultivateurs, nous